

## **Procès-verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2023**

Le mardi 26 septembre 2023 à 17h15 en salle du conseil de la mairie, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 18 septembre 2023, se sont réunis sous la présidence du Premier Adjoint, Denis GAILLET.

**Secrétaire de la séance :** Laurent WIRTH

**Présents :** Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Jean-Pierre BAULT, Martine BOURNET, Guy FLOIRAC, Francis FOLLET, Denis GAILLET, Françoise LAVAUD, Catherine TOUTIN, Laurent WIRTH

**Absents et excusés :** Pierre CIRCAL

### **Ordre du jour**

- Délibération : Tenue d'un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H
- Divers

### **Délibérations du conseil**

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) DE CAUVALDOR : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) dans sa version débattue en Conseil communautaire du 10.07.2023 (N° MI\_2023\_76)

Lors du débat, les remarques ont été les suivantes :

Un projet d'aménagement et de développement durables à l'échelle d'un territoire doit être garant d'une certaine souplesse afin de pouvoir s'adapter aux contextes et contraintes de chaque commune (ou secteur). Le PADD ne nous semble pas aujourd'hui offrir une telle opportunité : à rectifier. D'une manière globale, introduire la possibilité de faire valoir des points de vue tout à fait particuliers et ne pas décliner ce document à l'aveugle !

Axe 1 : Définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant dans une logique de développement résidentiel harmonieux

En tant que commune rurale, les membres du Conseil Municipal ne se sentent pas concernés par la globalité de cet axe.

Orientation 1 : nous constatons en effet l'émergence d'une offre de logement de qualité que nous pourrions favoriser en mettant l'accent sur la réhabilitation et la rénovation de l'habitat existant dans le bourg et hameaux.

Axe 2 : Développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles stratégiques du territoire

Le renforcement du développement touristique, oui mais contrôlé et raisonné. Un développement touristique de qualité en opposition avec le tourisme de masse qui entraîne de nombreuses répercussions négatives sur le territoire.

Axe 3 : Soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles

Orientation 4 : oui MAIS en cohérence ; dans le respect du patrimoine architectural et paysager de la commune et bien évidemment la protection / préservation des ressources naturelles.

Axe 4 : Promouvoir un territoire de proximité, connecté aux réseaux de communication, favorable au bien-être des populations

Orientation 3 : elle nous paraît essentielle.

Orientation 4 : oui pour le numérique et renforcer également la qualité du réseau téléphonique / mobile.

Orientation 5 oui, cela nous apparaît fondamental.

Axe 5 : Valoriser la qualité des paysages et du patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire

Équilibre à trouver entre le respect du patrimoine et le soutien aux familles souhaitant s'installer mais avec des revenus modestes.

Orientation 7 : cette notion de mitage mérite d'être affinée et déclinée.

*Délibération : adoptée à l'unanimité, 9 voix pour*

## Divers

- La décision de donner le nom de Jean-Pierre SAURIE à l'une des salles du moulin (celle du haut ou celle du bas) sera votée lors d'une prochaine séance du Conseil.
- Monsieur le Maire a exposé l'idée de proposer une visite pédagogique du moulin et du bac aux élèves des écoles primaires du SIVU et du collège de Martel. Cela suppose de contacter ces écoles et le collège. Le Pays d'Art et d'Histoire et Laurent WIRTH pourraient en être chargés. Cela pose également la question d'une éventuelle subvention de la commune en vue de leur déplacement.

La séance a été levée à 18h45.

Denis GAILLET  
Président de séance

Laurent WIRTH  
Secrétaire de séance

